UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Version abrégée

Certificat en gouvernance et cybersécurité - 4665

RESPONSABLE :

Gatineau

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 1620
Courriel : modinfo@uqo.ca

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Cette formation a pour objectif de fournir les connaissances et les compétences nécessaires pour gérer les défis et enjeux organisationnels et humains en lien avec la cybersécurité. Elle permet aux diplômées et diplômés d'assurer la conformité à des lois, normes et réglementations en matière de protection de données personnelles et de sécurité de l'information ainsi que la reprise en cas d'incidents.

Au terme de cette formation, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de :

1. Décrire les fonctions de sécurité d'un système d'information, d'un réseau informatique ou d'une base de données dans un environnement local ou infonuagique.
2. Interpréter des lois, règlements et politiques en ce qui concerne la cybersécurité et la protection de la vie privée.
3. Analyser, à l'aide de méthodes appropriées et en utilisant la terminologie standard de l'industrie, les risques liés à la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des ressources informationnelles au sein d'une organisation et les communiquer efficacement aux parties prenantes.
4. Évaluer la posture de cybersécurité de l'organisation et identifier les contrôles de cybersécurité non techniques à mettre en place pour atténuer les risques.
5. Élaborer, mettre en œuvre et maintenir des politiques et des programmes de conformité en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité de l'information.
6. Mener des recherches, analyser de l'information, préparer des rapports et des plans pour résoudre les problèmes organisationnels liés à la cybersécurité.
7. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des activités de communication à l'appui des buts et des objectifs d'une organisation en matière de cybersécurité.
8. Utiliser différents outils et méthodes pour gérer efficacement des projets de cybersécurité tout au long de leur cycle de vie.
9. Mettre en place un plan de continuité des activités permettant d'éviter une discontinuité des activités de l'organisation.
10. Communiquer efficacement en matière de cybersécurité, aussi bien avec le personnel technique et non technique qu'avec le public externe.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓		
	TP	✓	✓	

TC : Temps complet
TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent.

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 15 crédits universitaires, avec une moyenne cumulative de 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et avoir occupé pendant au moins douze (12) mois un poste dans le domaine de la gestion, de préférence dans un environnement informatisé.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

CYB1003	Introduction à la cybersécurité
INF3803	Télématique
CYB1073	Cybersécurité comportementale
CYB1033	Aspects légaux de la cybersécurité
CYB1103	Gouvernance en cybersécurité et gestion de risque (CYB1003)
CYB1063	Communication et leadership en cybersécurité
CYB1053	Audit en cybersécurité et conformité (INF3803 ou INF4523)
CYB1093	Gestion de projets et cybersécurité (CYB1003)
	6 crédits optionnels

Cours optionnels

Choisir six (6) crédits parmi la liste de cours optionnels suivante :

COM1193A	English Communication Skills for Science Studies
COM2373	Éthique, technologies de l'information et société
CTB1953	Contrôle de gestion stratégique
CYB1043	Audit des systèmes d'information en comptabilité
CYB1083	Géopolitique du cyberespace
INN1003	Projet intégrateur en innovation numérique
MNG1573	Management
MNG1593	Comportement organisationnel
SIG1003	Systèmes d'information pour gestionnaires
	Tout autre cours offert au baccalauréat en informatique ou dans les certificats du Département d'informatique et d'ingénierie

NOTES :

Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme
Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024
https://uqo.ca/nouvelles/170170

Permis de travail Postdiplôme
Exigence linguistique et domaine d'études admissibles
https://uqo.ca/nouvelles/170172